Ontario

PASSONS À L'ACTION

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Rapport annuel de 2013

L'honorable Brad Duguid, ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure

Mythes et suppositions répandus

Mythe	Réalité
✗ Les entreprises deviennent de plus en plus accessibles seulement parce que le gouvernement l'exige.	✓ D'après 70 % des entreprises, l'accessibilité est un choix logique[1].
✗ L'accessibilité consiste à mettre en place des rampes, des ouvre-portes automatiques et des salles de bain accessibles.	✓ En plus de s'attaquer aux obstacles visibles, la LAPHO s'attaque aux obstacles invisibles, y compris les attitudes et suppositions, les formats d'information et de communication, les défis technologiques et les obstacles organisationnels et systémiques.
✗ Ce n'est pas une bonne idée d'embaucher des personnes handicapées : elles ont un taux de roulement plus élevé et prennent davantage de congés de maladie.	✓ Les entreprises peuvent bénéficier d'avantages économiques directs et indirects issus de l'embauche d'employés handicapés. Les personnes handicapées ont tendance à être fidèles et à travailler plus longtemps pour le même employeur.

Conseils sur la façon d'aborder les personnes handicapées

- **Employez les bons termes :** préférez « handicap » à « infirmité ».
- **Mettez l'accent sur la personne plutôt que sur le handicap :** il est préférable de dire « une personne ayant un handicap » qu'« un handicapé ».
- **Parlez de handicaps précis** au besoin, par exemple une personne épileptique ou une personne en fauteuil roulant.
- **Évitez les expressions compatissantes** comme « victime », « souffre » ou « atteinte » d'une maladie ou d'un handicap donné.
- Si vous ne connaissez pas bien un handicap, **ne faites pas de suppositions**.

Table des matières

2
Message du ministre

4
Promouvoir l'accessibilité

6
Histoires de réussite sur l'accessibilité

11
Former davantage de partenariats

15
Application de la loi

17
Autres étapes importantes en matière d'accessibilité en 2013

18
Aller de l'avant

Message du ministre

Brad Duguid
Ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure

L'Ontario a fait les manchettes dans tout le pays avec l'adoption de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (la Loi). Depuis, la province a établi des normes d'accessibilité dans cinq secteurs clés : le service à la clientèle, l'emploi, les transports publics, l'information et les communications et enfin, les espa es publics.

L'Ontario est la première province – et l'un des premiers territoires de compétence au monde – à adopter un régime réglementaire moderne qui rend obligatoire l'application proactive de normes d'accessibilité et qui établit un objectif clair : devenir un Ontario accessible d'ici 2025.

Pourquoi pensons-nous que l'accessibilité est si importante? La réponse est simple : une plus grande accessibilité ouvre un plus grand nombre de possibilités pour l'Ontario.

Pour les personnes handicapées, une plus grande accessibilité signifie pou oir prendre pleinement part à la main-d'œuvre et à l'économie de l'Ontario.

Pour les entreprises, elle signifie ti er profit du pou oir d'achat de plus de personnes. Il s'agit également d'une occasion pour les entreprises d'accroître leur rentabilité et leur part du marché en incorporant les meilleurs talents à leur main-d'œuvre.

Pour notre économie, l'accessibilité représente une augmentation annuelle de 600 $ par habitant du produit intérieur brut[2].

Ainsi, l'accessibilité est non seulement la bonne chose à faire, mais elle démontre une gestion intelligente de la part des entreprises et des organisations de toutes tailles.

Nous continuerons de former des partenariats avec les entreprises afin d'augmenter le nombre de possibilités d'emploi pour les Ontariens, quelles que soient leurs capacités.

Faire passer ce message – et s'assurer que les entreprises et les organisations respectent la Loi – est le mandat de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario.

Pour la Direction générale de l'accessibilité, 2013 fut une année occupée, car elle s'est jointe à ce qui s'appelle désormais le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure. Ce changement témoigne de l'engagement du gouvernement envers l'idée que d'améliorer l'accès et la participation des personnes handicapées au marché du travail est bon pour l'ensemble de la province.

Je suis heureux de présenter ce rapport annuel, qui souligne les progrès de la Direction générale de l'accessibilité à intégrer l'accessibilité aux collectivités partout dans notre province.

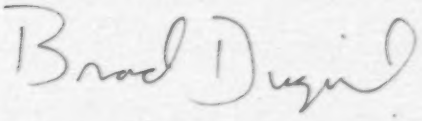

Brad Duguid
Ministre du Développement économique,
de l'Emploi et de l'Infrastructure

Promouvoir l'accessibilité

La Direction générale de l'accessibilité a sensibilisé aux avantages commerciaux de l'accessibilité environ 360 000 organisations de la province tenues de se conformer aux normes d'accessibilité, afin de 'assurer qu'elles comprennent ce qu'elles doivent faire en vertu de la loi.

Le personnel de la Direction générale de l'accessibilité a surtout déployé des efforts pour sensibiliser les employeurs et le grand public à l'accessibilité dans le cadre d'événements, de conférences, de foires commerciales et de forums stratégiquement ciblés.

Les médias sociaux, tels Facebook, Twitter et YouTube, ainsi que des webémissions et des communiqués ont également aidé à diffuser le message.

Nous avons continué de communiquer avec le milieu des affai es en envoyant un bulletin électronique bimensuel qui rappelait aux organisations leurs obligations en vertu de la Loi et qui mettait en vedette les ressources gratuites que nous avons mises au point pour les aider.

Les associations sectorielles ont continué de recourir à notre trousse de communication axée sur l'observation des normes de service à la clientèle et les exigences à venir en vertu d'autres normes d'accessibilité pour 2014. De nombreuses associations, notamment l'Association canadienne de la franchise, l'Ontario Restaurant Hotel & Motel Association et le Conseil canadien du commerce de détail, ont fait la promotion de l'accessibilité auprès de leurs membres en utilisant les ressources de la trousse de communication afin qu'ils se conforment aux exigences d'accessibilité de l'Ontario.

Les jeunes ambassadeurs sensibilisent le public à l'accessibilité et à la LAPHO.

Histoires de réussite sur l'accessibilité

Hôpital général de Kingston

L'Hôpital général de Kingston met l'accent sur l'instauration d'un environnement qui respecte l'autonomie, la dignité et l'égalité des chances pour tous, plus particulièrement pour les personnes handicapées.

L'hôpital a fait des investissements qui aident les personnes handicapées à se déplacer plus facilement dans ses bâtiments, notamment grâce à l'installation de salles d'examen sans obstacle, de toilettes accessibles dans ses principaux halls d'entrée et de planchers antidérapants.

L'Hôpital général de Kingston est également le premier hôpital au Canada à placer des chaises de repos facilement repliables le long de ses couloirs achalandés et à adopter un nouveau système de signalisation et d'orientation comportant des symboles, des couleurs et des noms faciles à lire.

De plus, l'hôpital a prévu des tables à langer pour adultes et des lève-personnes portatifs ainsi que des sonnettes d'appel spéciales pour les patients quadriplégiques dans les unités de soins intensifs.

L'Hôpital général de Kingston a élaboré un plan d'accessibilité pluriannuel qui cerne les obstacles existants et les moyens de les éliminer. Ce plan comprend un processus de rétroaction détaillé afin de solliciter les idées des partenaires communautaires, des patients, du personnel, des bénévoles et des personnes handicapées sur la façon de rendre l'hôpital, et les services qu'il offre, encore plus accessibles.

« À l'Hôpital général de Kingston, il se passe une foule de choses intéressantes qui ont pour but d'aider les personnes handicapées à y vivre une meilleure expérience », a affirmé Jill Holland-Reilly, directrice des services bénévoles de l'Hôpital géné-ral de Kingston. « Et compte tenu du vieillissement de la population, rester tournés vers l'avenir nous permet de garder une longueur d'avance. »

Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police reçoit, surveille et gère toutes les plaintes du public déposées contre la police en Ontario. Le Bureau est fier 'assurer l'égalité d'accès à tous les membres du public et d'off ir un traitement digne et respectueux à tous.

Conscient du fait que les gens ont de plus en plus accès à l'information et que les recherches en ligne sont croissantes, le Bureau a mis à jour son site Internet pour satisfaire de façon proactive à toutes les normes d'accessibilité prescrites par la loi pour les organisations désignées du secteur public de 50 employés ou plus.

« Intégrer l'accessibilité et l'inclusion dans tout ce que nous faisons est une priorité essentielle pour nous, et reflè e notre engagement à répondre aux besoins de tous les Ontariens », a expliqué Nenita Simmonds, directrice générale des opérations.

Cohen Highly LLP

Un nouveau prix met l'accessibilité en affai es sous le feu des projecteurs.

Les prix d'excellence en affai es en Ontario ont créé une nouvelle catégorie en 2013, celle du prix de chef de file de 'Ontario en matière d'emplois accessibles.

Le premier lauréat de ce prix est Cohen Highley LLP, un cabinet d'avocats de taille moyenne ayant des bureaux à London et dans les environs qui possède un excellent historique d'emploi de personnes handicapées.

« Il y a 20 ans, nous avons pris délibérément la décision de chercher activement des employés qualifiés yant un handicap », dit Laura McKeen, directrice de l'accessibilité et avocate qui conseille les clients sur la Loi.

Cohen Highley s'assure de bien répondre aux besoins de ces employés.

L'embauche de personnes handicapées amène-t-elle un avantage imprévu? Depuis que le cabinet embauche des personnes handicapées, il est plus attentif aux besoins d'accessibilité de ses clients, ce qui est également bon pour la rentabilité.

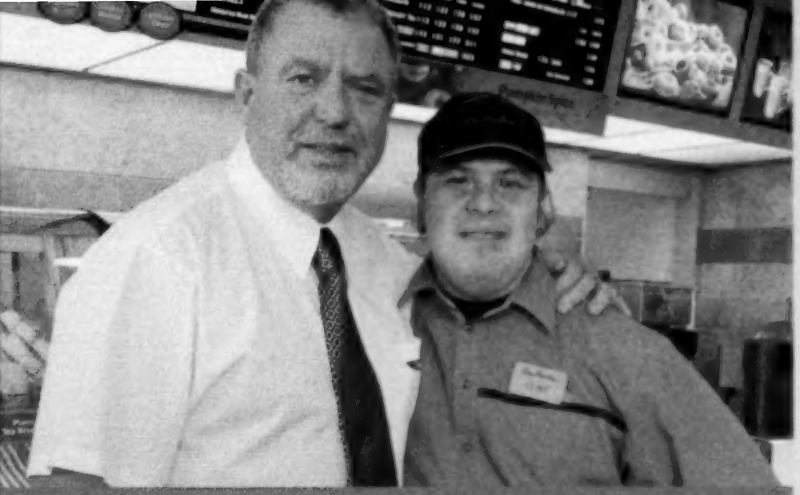

Mark Wafer et Tim Hortons

Certaines personnes soutiennent que Tim Hortons fait partie de l'identité canadienne, et l'un de ses franchisés travaille à améliorer ses pratiques d'embauche afin de mieux représenter tous les citoyens canadiens.

« Il est clairement avantageux pour une entreprise d'embaucher des personnes handicapées », assure Mark Wafer, propriétaire de sept franchises de Tim Hortons en Ontario. « Il n'y a aucun doute, être un employeur inclusif a une incidence positive sur la rentabilité. »

Dix-sept pour cent de ses employés, y compris deux gérants, vivent avec un type quelconque de handicap. De plus, le taux d'absentéisme de ces personnes est plus bas, elles prennent moins de jours de congé de maladie, leur taux de roulement est plus faible et leur productivité est supérieure à celle des employés non handicapés, sans oublier qu'elles améliorent le climat de travail.

« La loyauté que manifestent mes employés handicapés envers mon entreprise n'a pas de prix », affirme M. Wafer. « Quelle entreprise n'en voudrait pas? »

M. Wafer transmet son message à un public plus large, s'adressant à des groupes d'affaires, à des chambres de commerce et à des sociétés, y compris à sa société mère. Il a persuadé Tim Hortons de lancer un programme de sensibilisation à l'échelle des franchises sur les avantages d'embaucher des personnes handicapées. Aujourd'hui, 400 établissements Tim Hortons de l'Ontario ont embauché au moins une personne handicapée.

Macy's Diner & Delicatessen

Un restaurant de Mississauga met l'accessibilité au menu.

« Nous dirigeons une entreprise familiale et connaissons parfaitement les besoins de notre clientèle, y compris ceux de nos clients handicapés », lance Hans Sturzenbecher, propriétaire de Macy's Diner & Delicatessen. « Nous partageons de l'information sur les clients et la meilleure façon de les servir et ce, depuis que nous faisons des affaires, pas seulement en raison de la Norme pour les services à la clientèle prévue par la loi. »

Pour répondre aux besoins des clients handicapés, Macy's a fait certaines modifications qui sont petites, mais significatives, y compris réimprimer les menus en caractères plus gros pour la clientèle plus âgée, donner de l'eau aux animaux d'assistance et aider les clients à s'asseoir à leur table et à la quitter.

« Il faut traiter tout le monde avec respect et traiter les autres comme on voudrait être traité », poursuit M. Sturzenbecher. Il a également réduit le nombre de tables pour permettre une plus grande mobilité. Les changements ont eu un avantage inattendu, soit d'accroître ses affaires.

Nottawasaga Inn Resort & Conference Centre

« Pour nous, l'accessibilité est une priorité », dit Sylvia Biffis, directrice des ventes de congrès au Nottawasaga Inn Resort & Conference Centre, à Alliston.

Parmi les innovations de ce centre de villégiature, signalons un journal de bord quotidien qui signale à tous les services la présence de clients ayant des besoins particuliers, la formation de membres du personnel

dans diverses langues et un manuel que tout le personnel doit lire sur la manière de servir les clients ayant des besoins particuliers. Le centre de villégiature cherche constamment à améliorer l'accessibilité.

« Être attentif à l'accessibilité et donner un service à la clientèle accessible est bon pour les affaires, dit M^me^ Biffis. Lorsque leurs besoins sont satisfaits, les clients sont impressionnés et ils reviennent. »

Le centre de villégiature toutes saisons primé reçoit des familles et des gens d'affaires; ses installations comprennent deux parcours de golf, un centre de santé et de conditionnement physique, une piscine intérieure avec un thème de forêt tropicale et des salles de réunion et de réception.

Ville de Richmond Hill

La ville de Richmond Hill a à cœur de fournir des biens et des services de qualité accessibles à tous, que ce soit pour les habitants ou les visiteurs. Le parc Crosby de Richmond Hill a été reconnu par Parks and Recreation Ontario pour off ir un divertissement accessible et inclusif. Il a été le premier du genre à Richmond Hill à off ir des éléments accessibles, à savoir des rampes à pente douce et des balustres, des balançoires accessibles, une table à sable et un toboggan suffisamm t large pour accueillir confortablement un enfant et une personne de soutien.

Le site Web de Richmond Hill off e des options innovatrices accessibles comme BrowseAloud, qui lit tout haut le contenu du site aux visiteurs. Le site compte également une page réservée à l'accessibilité. On y trouve des mises à jour sur les interruptions de service importantes qui pourraient toucher des personnes handicapées, ainsi qu'une liste des services offerts pendant ces interruptions.

Dans le cadre de son engagement envers l'amélioration de l'accessibilité, Richmond Hill utilise jusqu'à 50 pour cent de tous les revenus provenant des constats d'infraction de stationnement dans des places de stationnement accessibles pour finan er de nouveaux projets centrés sur l'amélioration de la mobilité et des transports pour les personnes handicapées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site **RichmondHill.ca/Accessibility**.

Ci-dessus : Le président du Comité International Paralympique, M. Philip Craven, s'adresse au personnel des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.
Ci-dessous : Compte à rebours : plus que deux ans avant le lancement des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

Former davantage de partenariats

La Direction générale de l'accessibilité a transmis le message en faisant équipe avec de grandes associations du secteur public comme l'Association des hôpitaux de l'Ontario, le Conseil des universités de l'Ontario et Collèges Ontario.

Nous avons collaboré avec des partenaires interministériels et d'autres intervenants en vue de donner des conseils et de faire des recommandations sur l'accessibilité pour soutenir les Jeux pan/parapanaméricains de 2015 et pour présenter les réalisations de l'Ontario à travers le monde.

Les projets associés aux Jeux comprennent la consultation sur les sentiers accessibles, des trousses sur le thème des Jeux pour les journées d'activités des écoles et des camps d'été, ainsi que la planific tion du transport sécuritaire et accessible pour la durée des Jeux.

Notre programme InterActions pour le changement a finan é des projets qui comprenaient faire la démonstration du parasport aux personnes handicapées. La Direction générale de l'accessibilité fait partie du comité consultatif de l'accessibilité pour les Jeux de 2015 à Toronto, qui soutient et conseille l'organisation de TO2015 afin d créer une expérience intime, authentique et accessible pour les athlètes, les spectateurs, les bénévoles et le personnel.

Nous remercions chaleureusement nos autres partenaires du programme InterActions pour le changement en 2013 :

- **Alliance mondiale sur les technologies et les environnements accessibles**
- **Association canadienne pour la santé mentale, Ontario**
- **Association canadienne pour la santé mentale, Toronto**
- **Association de l'industrie touristique de l'Ontario**
- **Association des centres de santé de l'Ontario**
- **Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario**
- **Association des Services sociaux des Municipalités de l'Ontario**
- **Bibliothèque de l'Université de Toronto**
- **Conseil des universités de l'Ontario**
- **Design Exchange**
- **Epilepsy Toronto**
- **Institut national canadien pour les aveugles**
- **Ontario Land Trust Alliance**
- **Parks and Recreation Ontario**
- **Service des programmes d'études Canada**
- **Société canadienne de l'ouïe**

Nous apprécions leur collaboration en vue de rendre l'Ontario accessible et nous espérons réaliser de nombreux autres projets avec leur appui.

Access
ON
donne
accès

Nous avons également collaboré avec la Chambre de commerce de l'Ontario pour la promotion et la remise du premier prix d'excellence en affai es pour le chef de file d l'Ontario en matière d'emplois accessibles.

En 2013, la Direction générale de l'accessibilité a formé 20 projets en partenariat dans divers secteurs, notamment avec le Comité paralympique canadien, la Collection McMichael d'art canadien et l'Ontario Restaurant Hotel & Motel Association.

Nous avons tenu d'importants événements particuliers, notamment :

- Un rassemblement organisé dans le cadre du programme InterActions pour le changement des représentants de 100 organisations partenaires et groupes d'intervenants pour une journée de perfectionnement professionnel et de réseautage.
- Des forums du comité consultatif de l'accessibilité dans six collectivités où les partenaires communautaires et les intervenants du domaine de l'accessibilité ont discuté de stratégies visant à rendre l'Ontario accessible.
- Un forum d'une journée qui a rassemblé 130 chefs de file du domaine d l'accessibilité provenant d'organismes du secteur public de partout dans la province, afin de onnaître les exigences à venir de la Loi et de discuter en table ronde pour partager leurs pratiques exemplaires et leurs expériences positives.

Page ci-contre : Activités de sensibilisation et événements du programme InterActions pour le changement en Ontario

Programme InterActions pour le changement

Une organisation rend amusant l'apprentissage de l'accessibilité.

Les aventures de Harold Jeepers sont une collection de 11 séquences vidéo informatives et divertissantes à voir sur YouTube qui montrent aux entreprises comment rendre leurs lieux de travail accessibles. Ces vidéos connaissent un grand succès et ont été téléchargées presque 5 000 fois en 2013.

Les vidéos sont produites par la Human Resources Professionals Association. Cette dernière est l'une des 20 organisations qui ont reçu en 2013 un finan ement du programme InterActions pour le changement destiné à des projets visant à informer une industrie ou un secteur sur ses obligations en vertu de la Loi.

Parmi les autres projets, l'organisation a tenu des webinaires et créé des balados éducatifs et elle fait des efforts de sensibilisation au moyen de publications dans l'industrie et de sites Web.

Le programme InterActions pour le changement permet également de finan er des projets qui satisfont à d'autres objectifs, comme la mise au point de méthodes novatrices afin 'accroître la sensibilisation à l'égard de l'accessibilité, et qui mettent l'Ontario en valeur en tant que chef de file mondial en m tière d'accessibilité. Les projets sont également évalués pour déterminer s'ils atteignent les objectifs prévus.

Normes d'accessibilité de l'Ontario

1. Service à la clientèle
2. Information et communications
3. Emploi
4. Transports
5. Conception des espaces publics (milieu bâti)

LE SAVIEZ-VOUS?

L'Ontario est le premier territoire de compétence au monde à exiger que le personnel de la fonction publique et des secteurs privé et sans but lucratif reçoive une formation sur l'accessibilité.

Application de la loi

La Direction générale de l'accessibilité veille à ce que les organisations se conforment à la loi.

Le 31 décembre 2012, toutes les entreprises et les organisations qui comptaient au moins 20 employés on dû déposer un rapport sur l'accessibilité relatif à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle.

Si de plus en plus d'entreprises et d'organisations comprennent la nécessité de rendre le service à la clientèle accessible, il y avait néanmoins encore beaucoup d'entreprises en Ontario qui n'étaient pas conformes à la loi.

En 2013, la Direction générale de l'accessibilité a fait la vérific tion de plus de 1 900 organisations et, lorsque nécessaire, elle leur a donné des moyens pour les aider à respecter les exigences.

Des lettres ont été envoyées à environ 51 000 entreprises et organisations qui n'avaient pas déposé leurs rapports dans les délais prescrits, pour leur rappeler leurs obligations en vertu de la loi et leur off ir de l'aide dans le cadre du dépôt de leur rapport.

Le résultat? Environ 17 000 entreprises et organisations avaient déposé leurs rapports au 31 décembre 2013.

La Direction générale de l'accessibilité a également poursuivi ses efforts pour appliquer la loi en émettant 2 500 avis de contravention qui informaient les entreprises et les organisations des mesures qui pourraient être prises si elles omettaient de déposer leur rapport.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les pénalités en cas de non-conformité vont de 200$ à 2 000$ dans le cas d'une personne physique ou d'une organisation sans personnalité morale et de 500$ à 15 000$ dans le cas d'une personne morale.

La Direction générale de l'accessibilité a collaboré avec les ministères des Transports, de la Formation et des Collèges et Universités ainsi que du Travail dans le cadre de projets pilotes conçus pour accroître la sensibilisation et la conformité chez les organismes de transport privé, les collèges d'enseignement professionnel et les petites entreprises.

En 2013, 93 pour cent des organisations du secteur parapublic ont déposé leur premier rapport sur l'accessibilité en vertu du Règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées. De plus, la Direction générale de l'accessibilité continuera de travailler avec les organisations qui n'ont pas déposé leur rapport pour les aider à respecter les exigences de la loi.

La conformité continuera d'être une priorité en 2014.

Représentants du public

Repas et accueil

Aînés

Formation dans le domaine de l'accessibilité

Industrie cinématographique

Service à la clientèle

Tourisme et sport

Secteur public

Éducation

Secteur privé

Soins de santé

Conseil consultatif des normes d'accessibilité

Technologies

Municipalités

Services sociaux

Secteur des services aux personnes handicapées

En Ontario

Secteur sans but lucratif

Entreprises

Emploi

Espaces de travail accessibles

CCN-CCNA
Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité à sa première réunion avec l'ancien ministre Hoskins responsable de l'accessibilité en juillet 2013.

Autres étapes importantes en matière d'accessibilité en 2013

Les Normes d'accessibilité pour la conception des espaces publics visent les aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public, les aires de jeu extérieures, le stationnement accessible, les sentiers récréatifs ainsi que les voies accessibles menant à une plage, et s'appliquent aux nouvelles constructions et aux réaménagements importants des caractéristiques existantes. Ces normes ont été adoptées le 1er janvier 2013.

Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité et le Comité d'élaboration des normes ont été fusionnés en 2013. Le nouveau conseil, dont les membres sont nommés par le ministre, tire parti de l'expertise de membres de la communauté des personnes handicapées et du milieu des affai es de l'Ontario ainsi que de membres du secteur parapublic et d'organismes à but non lucratif.

En premier lieu, le conseil doit examiner la Norme pour les services à la clientèle afin de érifier si elle donne les ésultats escomptés. Le public a examiné la norme et a formulé des commentaires à son égard avant que les membres du conseil commencent à préparer leurs conseils pour le gouvernement.

LE SAVIEZ-VOUS?

- **En Ontario, 39 pour cent des petites et moyennes entreprises interrogées ont engagé une personne ayant un handicap reconnu[3].**
- **L'Ontario est le premier territoire de compétence au monde à exiger que des rapports sur l'accessibilité soient déposés.**

En 2013, Mayo Moran, doyenne et vice-rectrice de l'Université de Trinity College de l'Université de Toronto, a été nommée pour diriger un examen de l'efficac é de la loi dans toute la province.

Aller de l'avant

Au cours des prochaines années, nous continuerons de travailler en partenariat avec les intervenants pour accroître la sensibilisation et la conformité aux lois ontariennes sur l'accessibilité. Collectivement, nous serons des exemples inspirants pour le reste du monde, alors que nous poursuivrons nos efforts en vue de rendre la province accessible d'ici 2025.

LE SAVIEZ-VOUS?

Il ne coûte presque rien pour adapter le milieu de travail pour un employé handicapé. Le coût moyen est seulement de 500$[4].

Notes

1. Environics Research Group, *Accessible Customer Service for People with Disabilities*, 2010.
2. Martin Prosperity Institute, *Releasing Constraints: Projecting the Economic Impacts of Increased Accessibility in Ontario*, 2010.
3. Rapport de la Chambre de commerce de l'Ontario, *Building Bridges*, 2013, consulté à l'adresse **http://www.occ.ca/wp-content/uploads/2014/07/BuildingBridges_online.pdf**.
4. Job Accommodation Network (version initiale 2005, mise à jour 2007, mise à jour 2009, mise à jour 2010, mise à jour 2011, mise à jour 2012, mise à jour 2013), *Workplace accommodations: Low cost, high impact*, consulté le 25 juillet 2014 à l'adresse **http://AskJAN.org/media/lowcosthighimpact.html**.

Pour en savoir plus

Pour savoir comment l'Ontario devient de plus en plus accessible, visitez le site Web **ontario.ca/ONdonneacces**.

Utilisez notre outil pratique pour savoir ce que vous devez faire pour vous conformer aux exigences

L'assistant de conformité à la LAPHO est un moyen simple de vous renseigner sur les mesures à prendre pour vous conformer aux lois de l'Ontario en matière d'accessibilité. **C'est gratuit et ça ne prend que cinq minutes**.

L'assistant vous donnera un sommaire personnalisé et imprimable de ce que vous devrez faire pour vous conformer aux normes et quand le faire. Consultez le site Web **ontario.ca/accessibiliteetconformite**.

Contactez-nous

Téléphone : 1 866 515-2025
International : 1 416 849-8276
ATS : 1 800 268-7095
Courriel : accessibility@ontario.ca

Suivez-nous sur Twitter :
twitter.com/ONAccessibilite

Aimez-nous sur Facebook :
facebook.com/ONdonneacces

Regardez nos vidéos sur :
youtube.com/AccessOntario

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014
ISSN 1911-8201 (Imprimé)
ISSN 1911-821X (En ligne)

Ce document a été rédigé par la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario.

This document is also available in English.